

Majjhima Nikâya 55

Jîvaka Sutta

À Jîvaka

1. Voici ce que j'ai entendu. En une occasion, le Bienheureux vivait à Râjagaha dans le Bosquet de Mangues de Jîvaka Komârabhacca.
2. Alors Jîvaka Komârabhacca alla voir le Bienheureux, et après lui avoir rendu hommage, il s'assit sur un côté et dit au Bienheureux :
3. « Vénérable, j'ai entendu ceci : 'Ils abattent des êtres vivants pour le reclus Gotama ; le reclus Gotama mange sciemment de la viande préparée pour lui provenant d'animaux tués en son intention.' Vénérable, ceux qui parlent ainsi disent-ils ce qui a été dit par le Bienheureux, et ne le représentent-ils pas mal avec ce qui est contraire aux faits ? Parlent-ils en accord avec le Dhamma de telle façon que rien qui fournisse une base de critique ne puisse être légitimement déduit de leurs assertions ? »
4. « Jîvaka, ceux qui parlent ainsi ne disent pas ce qui a été dit par moi, et me représentent mal avec ce qui est faux et contraire aux faits.
5. « Jîvaka, je déclare qu'il y a trois cas dans lesquels la viande ne devrait pas être mangée : quand il a été vu, entendu, ou soupçonné [qu'un être vivant a été spécialement abattu pour le manger]. Je déclare que la viande ne devrait pas être mangée dans ces trois cas. Je déclare qu'il y a trois cas dans lesquels la viande peut être mangée : quand il n'a pas été vu, entendu, ou soupçonné [qu'un être vivant a été spécialement abattu pour le manger]. Je déclare que la viande peut être mangée dans ces trois cas.
6. « Ici, Jîvaka, un bhikkhu vivant en dépendance d'un certain village ou ville. Il demeure en imprégnant une direction avec un esprit empli de bonté aimante, de même pour la deuxième, de même pour la troisième, de même pour la quatrième; et ainsi au-dessus, au-dessous, autour, et partout, et pour tous comme pour lui-même, il demeure en imprégnant le monde entier avec un esprit empli de bonté aimante, abondant, élevé, incommensurable, sans hostilité et sans malveillance. Alors un maître de maison ou un fils de maître de maison vient le voir et l'invite pour le repas du lendemain. Le bhikkhu accepte, s'il le souhaite. Quand la nuit est terminée, le matin, il s'habille, et prenant son bol et sa robe extérieure, il va à la maison de ce maître de maison ou fils de maître de maison et s'assoit sur un siège préparé. Alors le maître de maison ou le fils de maître de maison lui sert de la bonne nourriture d'aumône. Il ne pense pas : 'Comme il est bien que le maître de maison ou le fils de maître de maison me serve avec de la bonne nourriture d'aumône ! Si seulement un maître de maison ou un fils de maître de maison pouvait me servir avec de la telle bonne nourriture d'aumône dans le futur !' Il ne pense pas ainsi. Il mange cette nourriture d'aumône sans y être attaché, entiché d'elle, et complètement épris par elle, voyant le danger en elle et comprenant son échappatoire. Qu'en penses-tu, Jîvaka ? Ce bhikkhu en une telle occasion choisirait-il sa propre affliction, ou l'affliction d'un autre, ou l'affliction des deux ? » - « Non, Vénérable. » - « Ce bhikkhu ne se sustente-t-il pas de nourriture sans reproche en cette occasion ? »
7. « Si, Vénérable. J'ai entendu ceci, Vénérable : 'Brahmâ demeure en bonté aimante.' Vénérable, le Bienheureux en est mon témoin visible ; car le Bienheureux demeure en bonté aimante. »
« Jîvaka, tout désir, aversion, et illusion par lesquels la malveillance pourrait s'élever ont été abandonnés par le Tathâgata, coupés à la racine, rendus comme une souche de palmier, se sont fait disparaître afin qu'ils ne surviennent plus dans le futur. Si ce que tu as dit se réfère à cela, alors je te l'accorde. »

« Vénérable, ce que j'ai dit se référerait précisément à cela. »

8. « Ici, Jīvaka, un bhikkhu vivant en dépendance d'un certain village ou ville. Il demeure en imprégnant une direction avec un esprit empli de compassion, de même pour la deuxième, de même pour la troisième, de même pour la quatrième; et ainsi au-dessus, au-dessous, autour, et partout, et pour tous comme pour lui-même, il demeure en imprégnant le monde entier avec un esprit empli de compassion, abondant, élevé, incommensurable, sans hostilité et sans malveillance. Alors un maître de maison ou un fils de maître de maison vient le voir et l'invite pour le repas du lendemain. Le bhikkhu accepte, s'il le souhaite. Quand la nuit est terminée, le matin, il s'habille, et prenant son bol et sa robe extérieure, il va à la maison de ce maître de maison ou fils de maître de maison et s'assoit sur un siège préparé. Alors le maître de maison ou le fils de maître de maison lui sert de la bonne nourriture d'aumône. Il ne pense pas : 'Comme il est bien que le maître de maison ou le fils de maître de maison me serve avec de la bonne nourriture d'aumône ! Si seulement un maître de maison ou un fils de maître de maison pouvait me servir avec de la telle bonne nourriture d'aumône dans le futur !' Il ne pense pas ainsi. Il mange cette nourriture d'aumône sans y être attaché, entiché d'elle, et complètement épris par elle, voyant le danger en elle et comprenant son échappatoire. Qu'en penses-tu, Jīvaka ? Ce bhikkhu en une telle occasion choisirait-il sa propre affliction, ou l'affliction d'un autre, ou l'affliction des deux ? » - « Non, Vénérable. » - « Ce bhikkhu ne se sustente t-il pas de nourriture sans reproche en cette occasion ? »

9. « Si, Vénérable. J'ai entendu ceci, Vénérable : 'Brahmâ demeure en compassion.' Vénérable, le Bienheureux en est mon témoin visible ; car le Bienheureux demeure en compassion. »

« Jīvaka, tout désir, aversion, et illusion par lesquels la malveillance pourrait s'élever ont été abandonnés par le Tathâgata, coupés à la racine, rendus comme une souche de palmier, se sont fait disparaître afin qu'ils ne surviennent plus dans le futur. Si ce que tu as dit se réfère à cela, alors je te l'accorde. »

« Vénérable, ce que j'ai dit se référerait précisément à cela. »

10. « Ici, Jīvaka, un bhikkhu vivant en dépendance d'un certain village ou ville. Il demeure en imprégnant une direction avec un esprit empli de joie altruiste, de même pour la deuxième, de même pour la troisième, de même pour la quatrième; et ainsi au-dessus, au-dessous, autour, et partout, et pour tous comme pour lui-même, il demeure en imprégnant le monde entier avec un esprit empli de joie altruiste, abondant, élevé, incommensurable, sans hostilité et sans malveillance. Alors un maître de maison ou un fils de maître de maison vient le voir et l'invite pour le repas du lendemain. Le bhikkhu accepte, s'il le souhaite. Quand la nuit est terminée, le matin, il s'habille, et prenant son bol et sa robe extérieure, il va à la maison de ce maître de maison ou fils de maître de maison et s'assoit sur un siège préparé. Alors le maître de maison ou le fils de maître de maison lui sert de la bonne nourriture d'aumône. Il ne pense pas : 'Comme il est bien que le maître de maison ou le fils de maître de maison me serve avec de la bonne nourriture d'aumône ! Si seulement un maître de maison ou un fils de maître de maison pouvait me servir avec de la telle bonne nourriture d'aumône dans le futur !' Il ne pense pas ainsi. Il mange cette nourriture d'aumône sans y être attaché, entiché d'elle, et complètement épris par elle, voyant le danger en elle et comprenant son échappatoire. Qu'en penses-tu, Jīvaka ? Ce bhikkhu en une telle occasion choisirait-il sa propre affliction, ou l'affliction d'un autre, ou l'affliction des deux ? » - « Non, Vénérable. » - « Ce bhikkhu ne se sustente t-il pas de nourriture sans reproche en cette occasion ? »

11. « Si, Vénérable. J'ai entendu ceci, Vénérable : 'Brahmâ demeure en joie altruiste.' Vénérable, le Bienheureux en est mon témoin visible ; car le Bienheureux demeure en joie altruiste. »

« Jīvaka, tout désir, aversion, et illusion par lesquels la malveillance pourrait s'élever ont été abandonnés par le Tathâgata, coupés à la racine, rendus comme une souche de palmier, se sont fait disparaître afin qu'ils ne surviennent plus dans le futur. Si ce que tu as dit se réfère à cela, alors je te l'accorde. »

« Vénérable, ce que j'ai dit se référerait précisément à cela. »

12. « Ici, Jīvaka, un bhikkhu vivant en dépendance d'un certain village ou ville. Il demeure en imprégnant une direction avec un esprit empli d'équanimité, de même pour la deuxième, de même pour la troisième, de même pour la quatrième; et ainsi au-dessus, au-dessous, autour, et partout, et pour tous comme pour lui-même, il demeure en imprégnant le monde entier avec un esprit empli d'équanimité, abondant, élevé, incommensurable, sans hostilité et sans malveillance. Alors un maître de maison ou un fils de maître de maison vient le voir et l'invite pour le repas du lendemain. Le bhikkhu accepte, s'il le souhaite. Quand la nuit est terminée, le matin, il s'habille, et prenant son bol et sa robe extérieure, il va à la maison de ce maître de maison ou fils de maître de maison et s'assoit sur un siège préparé. Alors le maître de maison ou le fils de maître de maison lui sert de la bonne nourriture d'aumône. Il ne pense pas : 'Comme il est bien que le maître de maison ou le fils de maître de maison me serve avec de la bonne nourriture d'aumône ! Si seulement un maître de maison ou un fils de maître de maison pouvait me servir avec de la telle bonne nourriture d'aumône dans le futur !' Il ne pense pas ainsi. Il mange cette nourriture d'aumône sans y être attaché, entiché d'elle, et complètement épris par elle, voyant le danger en elle et comprenant son échappatoire. Qu'en penses-tu, Jīvaka ? Ce bhikkhu en une telle occasion choisirait-il sa propre affliction, ou l'affliction d'un autre, ou l'affliction des deux ? » - « Non, Vénérable. » - « Ce bhikkhu ne se sustente-t-il pas de nourriture sans reproche en cette occasion ? »

13. « Si, Vénérable. J'ai entendu ceci, Vénérable : 'Brahmâ demeure en équanimité.' Vénérable, le Bienheureux est mon témoin visible pour cela ; car le Bienheureux demeure en équanimité. »

« Jīvaka, tout désir, aversion, et illusion par lesquels la malveillance pourrait s'élever ont été abandonnés par le Tathâgata, coupés à la racine, rendus comme une souche de palmier, se sont fait disparaître afin qu'ils ne surviennent plus dans le futur. Si ce que tu as dit se réfère à cela, alors je te l'accorde. »

« Vénérable, ce que j'ai dit se référerait précisément à cela. »

14. « Si quiconque abat un être vivant pour le Tathâgata ou son disciple, il accumule beaucoup de démérites dans cinq cas. Quand il dit : 'Va chercher cet être vivant,' ceci est le premier cas où il accumule beaucoup de démérites. Quand cet être vivant fait l'expérience de la douleur et du chagrin en étant mené par un licou, ceci est le deuxième cas où il accumule beaucoup de démérites. Quand il dit : 'Va abattre cet être vivant,' ceci est le troisième cas où il accumule beaucoup de démérites. Quand cet être vivant fait l'expérience de la douleur et du chagrin en étant abattu, ceci est le quatrième cas où il accumule beaucoup de démérites. Quand il fournit au Tathâgata ou son disciple de la nourriture non autorisée, ceci est le cinquième cas où il accumule beaucoup de démérites. Quiconque abat un être vivant pour le Tathâgata ou son disciple accumule beaucoup de démérites dans ces cinq cas. »

15. « Quand ceci fut dit, Jīvaka Komârabhacca dit au Bienheureux : « C'est magnifique, Vénérable, c'est merveilleux ! Les bhikkhus se sustentent avec de la nourriture autorisée. Les bhikkhus se sustentent avec de la nourriture sans blâme. Merveilleux, Maître Gotama! Merveilleux, Maître Gotama! Maître Gotama a rendu le Dhamma clair de nombreuses façons, comme s'il redressait ce qui a été renversé, révélait ce qui était caché, montrait le chemin à celui qui s'était perdu, ou tenait une lampe dans les ténèbres pour ceux qui ont la vue pour voir les formes. Je prends refuge dans Maître Gotama, et dans le Dhamma et la Sangha des bhikkhus. À partir d'aujourd'hui, que Maître Gotama m'accepte comme disciple laïque qui a pris refuge en lui pour la vie. »

Vous êtes libres de copier, distribuer et transmettre ce texte sous les conditions suivantes : qu'il soit exclusivement utilisé à but non commercial, qu'il ne soit pas modifié sans permission, que les redistributions se fassent sous les mêmes conditions d'utilisations, et que soit inclus ceci :

Traduit par Pháp Thân, d'après 'The middle lenght discourses of the Buddha : a new translation of the Majjhima Nikâya / original translation by Bhikkhu Ñānamoli ; translation edited and revised by Bhikkhu Bodhi' avec l'aimable permission de Wisdom Publications www.wisdompubs.org et Bhikkhu Bodhi.